



## Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.12

4 octobre 1989

FRANCAIS

---

### Quarante-quatrième session

#### ASSEMBLEE GENERALE

#### COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 12e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,  
le vendredi 29 septembre 1989, à 10 heures

Président : M. GARBA (Nigéria)

Allocution de S. E. M. Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Egypte

Débat général [9] (suite)

#### Déclarations de

M. Nwachukwu (Nigéria)  
M. Quian Qichen (Chine)  
M. Fischer (République démocratique allemande)

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations [17]

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires : rapport de la Cinquième Commission

---

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

ALLOCUTION DE M. MOHAMED HOSNI MOUBARAK, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée générale entendra tout d'abord l'allocution du Président de la République arabe d'Egypte.

M. Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Egypte, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies au Président de la République arabe d'Egypte et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président MOUBARAK (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, il m'est agréable dès le début de mon allocution à la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, de vous adresser mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente session, en tant que fils fidèle du glorieux continent africain et son représentant à cette tribune. Votre élection reflète la haute estime qu'éprouve la communauté internationale tant pour votre pays frère, le Nigéria, que pour vos qualités personnelles et votre lucidité. Nous sommes certains que vous vous acquitterez avec succès de vos hautes responsabilités et que vous ajouterez aux traditions établies par notre grande organisation.

A cette occasion, je voudrais rendre hommage à votre prédécesseur, l'ancien Ministre des affaires étrangères d'Argentine, pour les efforts sincères qu'il a déployés et la manière avisée dont il a guidé les délibérations de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Depuis l'ouverture de la quarante-troisième session l'an dernier, le monde a été témoin d'événements importants et dramatiques, tant sur le plan international que sur le plan régional. De tels événements présagent d'une ère nouvelle dans les relations internationales et il incombe par conséquent à la présente assemblée d'en tenir compte et de s'y préparer, en créant un environnement approprié qui préservera les droits des Etats, grands ou petits, et garantira leur sécurité. Un tel environnement devrait assurer un rôle à chacun dans ce processus qui n'intéresse pas seulement les grandes puissances mais qui est lié à l'avenir de l'humanité dans son ensemble, particulièrement au moment où les problèmes du tiers monde, notamment dans le domaine économique, attendent encore que l'on se mette d'accord sur un cadre de travail acceptable pour en traiter avec efficacité.

Le Président Mubarak

C'est pourquoi nous devrions chercher ensemble à élargir notre vision du monde dans cette ère nouvelle et à élargir le rôle que chacun d'entre nous devra jouer afin de contribuer à lui donner forme et à en jeter les fondations. Sans la participation collective de la famille des nations, l'ère de détente continuera de manquer de cohérence et de subir des aléas et des vicissitudes qui affecteront négativement notre vision de l'avenir.

Mes frères, les chefs d'Etat ou de gouvernement africains, m'ont fait l'honneur de m'élire à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine à la présente session. Mon pays et moi-même apprécions hautement une telle confiance. L'Egypte a été à l'avant-garde du mouvement de libération pendant une importante étape de l'histoire mondiale. Plus que jamais, l'Egypte est déterminée à poursuivre la lutte jusqu'à ce que le continent africain soit totalement libéré du racisme et de l'oppression, jusqu'à ce qu'il se soit débarrassé de la pauvreté et de la misère et jusqu'à ce qu'il soit en mesure de relever les graves défis auxquels il a à faire face et de surmonter les nombreux problèmes qui entravent sa marche dans la voie du développement et du progrès. Nous sommes fermement convaincus que, aussi aigus que puissent être ces problèmes et ces gageures, la communauté africaine est capable de surmonter ces obstacles avec beaucoup de détermination, grâce à la riche expérience qu'elle a acquise au cours de sa lutte historique et à une grande capacité d'action collective fondée sur la solidarité et l'esprit de corps.

Bien que nos problèmes domestiques et régionaux et les questions qui s'y rapportent soient à l'avant-plan de nos préoccupations, nous sommes conscients aussi de l'interaction et de l'interdépendance entre ces problèmes et les conditions internationales. Nous sommes donc disposés à jouer un rôle de premier plan pour déterminer le cadre dans lequel devrait s'opérer le passage dans un nouveau monde où les différends et les controverses céderaient la place aux intérêts communs et où les ressources naturelles et humaines seraient au service des objectifs du développement et du progrès plutôt que de la guerre et de la destruction.

Un rapide coup d'oeil aux défis auxquels nous avons à faire face au niveau de l'Afrique révèle que le plus important d'entre eux est la question des politiques et des pratiques du régime raciste en Afrique du Sud. La communauté internationale est unanime à estimer que ces politiques sont la cause principale de l'explosion de violence dans cette région vitale du continent et de l'absence de stabilité politique et sociale et de sécurité qui la caractérisent.

Le Président Moubarak

Nous ne devons pas oublier non plus que ce que le gouvernement raciste en Afrique du Sud décrit comme des "réformes" ne sont que de simples mesures superficielles qui ne touchent que la forme et non le fond. Elles sont également le produit d'une mentalité raciste qui vise à étendre la domination de la minorité blanche et à induire le monde à croire que l'on prend des mesures dans la bonne direction. Si ce régime était sérieux en prenant de telles mesures, il comprendrait qu'un dialogue démocratique avec la majorité noire est la seule façon d'aboutir à un règlement équitable qui restaurerait les droits légitimes de la majorité opprimée, préserverait les intérêts de toutes les parties et mettrait fin à l'escalade de violence dans le Sud.

Le Président Mubarak

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle primordial pour l'indépendance de la Namibie. Plusieurs résolutions ont été adoptées concernant la cessation du mandat de l'Afrique du Sud sur la Namibie et la prise de responsabilité directe par l'Organisation de l'administration de la Namibie. Les efforts faits par l'Organisation internationale ont été couronnés par l'adoption de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Ce processus a correspondu à la lutte si difficile livrée par le peuple frère de Namibie sous la direction de la South West Africa People's Organisation (SWAPO), pour libérer leur terre et recouvrer leur liberté. Qu'il me soit permis de rendre hommage du haut de cette tribune à ce peuple héroïque qui a donné le plus grand exemple de sacrifice et a démontré au reste du monde la véritable nature des peuples africains.

Même si nous sommes certains que la victoire est inévitable pour le peuple namibien et qu'il réussira à accéder à l'indépendance dans les temps, la situation impose davantage de prudence et de vigilance face aux tentatives faites par le régime minoritaire raciste pour saboter l'indépendance et la saper de l'intérieur, afin de contourner la volonté des électeurs et de les intimider. Le Comité des chefs d'Etat ou de gouvernement africains chargé du suivi de la situation en Afrique australe s'est réuni le 21 août 1989, à Harare, pour mettre au point des plans pour affronter et déjouer ces tentatives afin que le soleil de liberté puisse se lever à nouveau sur cette noble terre et que nous puissions ensemble célébrer ce grand événement en avril prochain.

Le Comité a également publié une déclaration présentant sa conception de la stratégie africaine nécessaire pour faire face aux décisions du régime raciste de Pretoria. La stratégie affirme l'égalité des droits et des obligations pour tous les peuples sans distinction de couleur, de race, de sexe ou d'idéologie. Elle lance un appel invitant les forces éprises de paix à accepter l'appel demandant la libération des prisonniers et des détenus politiques en Afrique du Sud. Un tel appel mérite que l'Assemblée lui accorde l'attention nécessaire.

Nous ne pouvons tolérer que continue ce déshonneur ignominieux dans l'histoire de l'humanité et nous ne pouvons traiter à la légère de ses effets destructeurs. Il est donc du devoir des Nations Unies, qui ont été créées pour rappeler le droit de tous les peuples à la liberté et à l'autodétermination, de résister à l'entêtement de ce régime, d'oeuvrer davantage encore à son isolement, et d'intensifier la pression exercée contre lui par tous les moyens possibles

Le Président Moubarak

afin qu'il s'incline devant la volonté de la communauté internationale et renonce à l'illusion qu'il est en mesure de continuer d'écraser la vaste majorité par l'intimidation, les emprisonnements, les arrestations d'intellectuels et des combattants de la liberté.

Outre ces immenses difficultés, les pays africains souffrent particulièrement du problème de la dette, qui a pris des proportions graves et qui menace de mettre fin aux programmes de développement et de les empêcher de moderniser leur systèmes de production et d'acquérir les techniques de pointe, perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté et du sous-développement.

Compte tenu de l'acuité du problème et de la prise de conscience croissante de sa gravité, certains pays ont pris des initiatives louables visant à en modérer les effets et à en contenir les complications. Cependant, les idées présentées sont, à notre avis, peu aptes à traiter du problème, de ses ramifications et de ses répercussions au niveau des conditions économiques et sociales dans différents pays du continent. C'est dans cet esprit que, conjointement avec les dirigeants de trois pays en développement amis - le Sénégal, le Venezuela et l'Inde -, j'ai présenté en juillet dernier, une initiative visant à relancer le dialogue Nord-Sud et à l'enrichir en discutant du problème de la dette dans ce contexte. Mes collègues, les chefs d'Etat ou de gouvernement et frères africains, lors de la récente Conférence au sommet africain, se sont félicités de cette initiative. Il m'ont donné mandat pour prendre les contacts internationaux indispensables afin de poursuivre le dialogue, dans l'espoir qu'il débouchera sur la réunion d'une conférence internationale sur la dette, conformément à la résolution adoptée lors de la première Conférence africaine au sommet, de décembre 1987.

Il ne fait aucun doute que le problème de l'endettement fait partie d'un problème plus large et plus global, à savoir les déséquilibres de l'ordre économique international. Ces déséquilibres ont atteint des proportions qui ne peuvent être passées sous silence ni ignorées. Ainsi la neuvième Conférence au sommet des pays non alignés à Belgrade au début du mois s'est particulièrement attachée à ce problème et l'a placé au premier rang des priorités du Mouvement. Les chefs d'Etat ou de gouvernement qui y ont participé et qui représentaient plus des deux tiers des dirigeants du monde sont convenus de traiter du problème de façon pragmatique et efficace compte tenu de son aggravation et de la détérioration de la situation ces dernières années. Cette aggravation est le résultat de la dégradation des termes de l'échange, du déclin des recettes des produits de base, des barrières

Le Président Moubarak

tarifaires et non tarifaires imposées aux exportations des pays en développement, de la stagnation des courants financiers de l'investissement et du développement, de l'accroissement du fardeau de la dette et du transfert négatif net des ressources. Pour de nombreux pays du tiers monde, notamment pour les pays africains, il ne s'agit plus seulement de croissance et de développement mais bien de survie, au sens propre.

Dans ce contexte, nous devons décider que le reste du monde, lorsqu'il s'occupe des problèmes économiques des pays du tiers monde, ne doit pas se borner à offrir un secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle ou de famine. mais doit contribuer de façon authentique à l'accélération du processus de développement.

Comme la Conférence au sommet africain en juillet dernier, le Sommet des non-alignés a souligné l'importance d'un dialogue constructif avec les pays développés industriels concernant les questions économiques fondamentales. Le Sommet s'est félicité de l'initiative quadripartite proposée à Paris lors du Sommet des sept pays industrialisés.

Les dirigeants des pays non alignés ont lancé un appel pour que les mesures et les initiatives relatives à l'allègement de la dette se traduisent par la volonté de s'attaquer globalement au problème de la dette, par la réduction de la dette et du service de la dette, étant entendu que cette attaque de front devrait toucher toutes les catégories de pays en développement endettés et tous les types de dettes, publique et commerciale.

La Conférence des non-alignés s'est particulièrement attachée à la situation économique critique qui existe en Afrique. Elle a demandé à la communauté internationale d'accélérer la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le rétablissement et le développement économique africain par l'adoption des politiques permettant d'accélérer la croissance et le développement dans les pays africains.

Le Président Moubarak

La Conférence a également encouragé les pays industrialisés et les institutions de développement et de financement à accroître les courants financiers vers l'Afrique et à améliorer les conditions de transfert et le déboursement de ces courants. Elle a proposé que le cadre africain pour l'élaboration de programmes d'ajustement structurels constitue la base d'un dialogue constructif entre les pays africains et leurs partenaires dans le développement, afin de mettre en oeuvre et financer des programmes de pays.

Le problème de l'environnement est lié aux problèmes économiques internationaux, à l'échelle de la planète comme à l'échelle de l'Afrique. A ce propos nous devons énoncer deux faits fondamentaux : d'abord, que les pays africains sont moins responsables de la dégradation et de la détérioration de l'environnement que les pays développés. Deuxièmement, que la dégradation de l'environnement en Afrique est due essentiellement à la pauvreté et qu'une solution efficace aux problèmes écologiques dépend d'un développement écologique bien conçu, de la décision des pays développés de s'abstenir de déverser des déchets nucléaires ou chimiques sur ces territoires et sur les côtes des pays africains et de l'aide apportée à ces pays pour les amener à utiliser des techniques propres.

Nous avons perçu dans certains événements survenus sur la scène internationale ces dernières années, une lueur d'espoir, que ce soit dans le cadre de la détente des relations Est-Ouest ou des progrès tangibles réalisés en matière de désarmement. Nous sommes également les témoins de l'amorce d'un règlement pour certains problèmes régionaux, intervenu dans un laps de temps très court après de longues années d'escalade et de confrontation politique et militaire. Les progrès réalisés dans ce contexte ne sont pas fortuits. Ils reflètent au contraire directement l'amélioration du climat international, car les conditions internationales politiques, économiques et stratégiques sont tellement intriquées et liées qu'elles s'affectent mutuellement, quelle que soit la distance qui les sépare ou qui sépare le lieu des événements.

Un observateur attentif peut conclure qu'après les défis, obstacles et dangers communs qui ont menacé notre avenir, ces résultats positifs annoncent une renaissance pour tous les peuples du monde, caractérisée par le dialogue entre les différentes collectivités, par une coexistence et une coopération fructueuse entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, les riches et les pauvres.



Le Président Mubarak

Même si les peuples du tiers monde se félicitent de ces résultats positifs, qui annoncent une ère nouvelle dans l'histoire des relations internationales, ils sont cependant encore hantés par de nombreuses craintes et suspicions. En effet, la détente dont nous sommes les témoins en ce moment est essentiellement axée sur les relations entre les grandes puissances. La situation internationale n'en a pas encore ressenti les effets positifs. Elle ne s'est pas encore fait sentir de façon tangible dans le tiers monde, notamment dans les conditions économiques et les graves problèmes sociaux, écologiques et politiques connexes.

Certes, les grandes puissances ont conclu des accords significatifs en matière de désarmement. Cependant, nous estimons qu'il est important que le monde fasse des progrès substantiels en matière de désarmement mondial, faute de quoi il n'y aura ni développement réel ni paix véritable et les résultats du désarmement ne se répercuteront ni sur la sécurité des pays du tiers monde ni sur la prospérité de leurs peuples.

Les pays du tiers monde se plaignent également que les progrès limités qui ont été réalisés dans le règlement de certains problèmes ne se sont pas encore étendus à d'autres questions pas moins graves et importantes. Cela est peut-être plus crucial encore pour la sécurité, la paix et la stabilité dans le monde.

Tout pousse à croire qu'il est indispensable de faire participer les pays en développement au dialogue en cours, car ils sont les principales parties aux problèmes internationaux. En outre ils disposent d'importantes capacités humaines et ressources naturelles. Ils ont également des conditions sociales et culturelles dont il faut tenir compte lorsqu'on examine les questions internationales les plus importantes.

Par exemple, personne ne peut mettre en cause l'appel au respect des droits de l'homme. Nous croyons tous au droit de la personne à une vie libre et digne et à son droit à contribuer à la formulation des choix politiques et économiques de son pays. Cependant, dans le tiers monde, ce problème a d'autres causes, la faim, la pauvreté et la peur, un commerce international injuste, sans parler de l'occupation étrangère de certains territoires des pays en développement et des politiques racistes d'exploitation pratiquées contre leurs citoyens et leurs intérêts, ont un effet négatif sur les droits de l'homme. Par conséquent, il faut lier les droits de l'homme en général avec les droits des peuples à la liberté, au progrès et à l'autodétermination.

Le Président Moubarak

Ces notions ont présidé aux discussions objectives qui ont eu lieu lors du récent Sommet des pays non alignés sur les questions qui préoccupent les populations partout dans le monde et touchent à leur sécurité. Il y a eu consensus au sein du Mouvement pour rechercher un concept commun afin de résoudre ces questions pressantes sur la base d'un dialogue global avec les pays développés. Nous espérons que ce consensus recevra l'approbation de ces pays et qu'ils traiteront les pays du tiers monde comme des partenaires égaux dans la gestion du monde de demain, et non pas comme une tierce partie qui recueille les résultats de ce qui a été décidé en son absence, qui profite des avantages qu'elle n'a pas contribué à forger et qui pâtit des désavantages qu'elle n'a pas causés ou contribué à aggraver.

Les Nations Unies ont joué un rôle important pour jeter les bases d'un règlement du problème du Moyen-Orient, notamment en ce qui concerne le problème palestinien, qui retient tout particulièrement l'attention de tous les pays africains et du tiers monde. Les jalons d'un règlement pacifique ont été posés par la résolution 242 (1967), adoptée par le Conseil de sécurité le 22 novembre 1967, qui trace le concept de l'équilibre à bâtir entre droits et obligations des deux parties. Elle a été assortie de résolutions adoptées par l'Assemblée générale lors de sessions consécutives qui ont traité des droits du peuple palestinien.

Le problème du Moyen-Orient a connu divers rebondissements qui ont mis en évidence le problème palestinien et démontré l'importance qu'il y avait de le traiter sous tous ses aspects si l'objectif est d'atteindre une réconciliation historique entre Arabes et Israéliens. Une telle réconciliation mettrait fin à la guerre, au conflit et à la dévastation. Elle ouvrirait également la voie à une coexistence créative entre les deux parties, qui ne sont pas divisées par une animosité historique ou par des théories fondées sur des considérations racistes ou ethniques. Les deux parties sont liées par le même intérêt : consolider la paix, la stabilité et le développement en faveur de tous les peuples de la région.

Le Président Moubarak

C'est pour cette raison que nous avons insisté pour que le peuple palestinien participe directement aux efforts de règlement par l'amorce d'un dialogue palestino-israélien appuyé par toutes les forces éprises de paix. Pareil dialogue vise à réduire le fossé existant entre les positions, à rechercher comment éliminer une fois pour toutes le conflit sur la base du principe de terres en échange de la paix, à obtenir la coexistence et la coopération entre tous les peuples de la région. L'Organisation de libération de la Palestine, en sa qualité de seul représentant légitime du peuple palestinien, a adopté une attitude positive qui aidera à atteindre ces objectifs. Elle mérite donc tout l'appui de la communauté internationale.

Je suis heureux de dire que les efforts que nous avons faits dans ce sens au cours des dernières années commencent à porter leurs fruits. Les conditions sont maintenant favorables à l'amorce d'un tel dialogue sans conditions préalables. Il faut espérer que le dialogue proposé conduira à une convergence de vues sur les mesures à prendre et préparera ainsi le terrain à la paix et à un accord général sur les conditions et les termes du règlement d'ensemble. Voilà pourquoi laisser passer cette chance serait, pensons-nous, une grave erreur, pire à n'en pas douter que toutes celles commises par le passé et qui devaient conduire à perdre des occasions historiques de circonscrire le conflit et d'éviter son aggravation.

Inutile de dire que ce dialogue ne commencera pas dans le vide. Il s'appuiera sur les résolutions et les positions qui lui donnent sa légitimité, et notamment les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité, ainsi que sur les droits nationaux inaliénables du peuple palestinien. Le dialogue devra être suivi de mesures nécessitant une plus large participation internationale dans le cadre d'une conférence internationale de paix afin d'arriver à un règlement définitif et complet du différend, qui dure maintenant depuis plus de 40 ans.

En ce qui concerne la guerre Iran-Iraq, nous nous félicitons de ce que le cessez-le-feu soit maintenant un fait établi. Toutefois, nous ne pouvons cacher notre préoccupation devant cette situation de ni guerre, ni paix, et les risques probables d'une nouvelle flambée au cas où ne seraient pas respectés les arrangements visant à mettre un terme aux hostilités, à toutes les revendications qui en découlent et autres complications. Nous considérons que l'Iraq a proclamé sa volonté d'honorer ses obligations dans le contexte d'une application sincère de

Le Président Mubarak

la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité et conformément à l'accord d'août 1988. Il a montré sa volonté de contribuer de bonne foi à la réalisation d'une paix juste et durable dans la région.

Nous espérons que l'Iran - qui est uni au monde arabe par des liens historiques et spirituels profondément enracinés - adoptera une attitude décisive en faveur de la paix et cherchera à établir des relations normales avec ses voisins arabes, et notamment avec l'Iraq, afin que les relations arabo-iraniennes redeviennent ce qu'elles ont été à travers les âges, relations rendues nécessaires par la proximité géographique et la similitude de dangers et d'intérêts.

C'est avec beaucoup de tristesse et de regret que nous suivons depuis des années la tragédie sanglante du Liban frère. Nous pensons qu'il faut mettre fin aux souffrances du peuple libanais. Il faut écarter les menaces qui pèsent sur lui et qui mettent en péril son unité nationale et l'unité de la région. L'on ne pourra y parvenir qu'en mettant fin à toutes les formes d'occupation et d'intervention étrangère dans ses affaires, en éliminant toutes les restrictions à son pouvoir de décision national indépendant, en respectant sa souveraineté et son droit au libre choix, et en éliminant tous les aspects de partition apparus au Liban durant toutes ces années douloureuses. Nous appuyons donc les sincères efforts faits par le Comité tripartite arabe pour atteindre ces objectifs. Nous espérons que ces efforts seront couronnés de succès et qu'ils conduiront à des mesures précises dans les semaines à venir. Contrecarrer ces efforts aurait les conséquences les plus fâcheuses pour toutes les parties, même si elles ne sont pas conscientes de ce fait indéniable.

Point n'est besoin pour moi de dire que nous appuyons sans réserve les Nations Unies et que nous respectons pleinement les buts et les principes de la Charte dont est imprégné notre peuple. Les Nations Unies ont été pour nous une source d'inspiration lorsque nous avons défini le cadre régissant nos actes internationaux. C'est le cas notamment de l'Organisation de l'unité africaine, créée pour libérer l'Afrique de la domination et de l'exploitation, pour appliquer le principe de l'égalité entre les personnes et les Etats, indépendamment de leur pouvoir ou de leur puissance, pour promouvoir la coopération entre les Etats africains frères confrontés aux mêmes dangers et aux mêmes défis, pour répandre une sorte de message humaniste basé sur l'adhésion aux plus nobles principes et la

Le Président Moubarak

morale dans toutes les transactions, sur le respect des droits d'autrui, sur le rejet des théories de suprématie ou de discrimination entre être humains, et pour jeter des ponts entre les nations et les peuples.

Les pays du tiers monde se tiennent fermement aux côtés des autres pays pour dire qu'ils ont confiance en les Nations Unies et qu'ils sont reconnaissants du rôle qu'elles jouent. C'est avec les plus grands espoirs et les plus grandes aspirations qu'ils entendent l'avenir de notre vie commune sur la planète. Ils sont décidés à conjuguer toutes les volontés pour la paix, à mobiliser leurs ressources pour servir les objectifs du développement et du progrès, à canaliser leur potentiel pour sauvegarder la sécurité et la stabilité et pour ouvrir de nouveaux horizons aux générations à venir.

Grâce à une action objective et constructive, une vision nette du but à atteindre, la foi en la destinée commune de l'humanité, le respect de la légitimité et de la primauté du droit, nous progresserons vers un avenir meilleur en cultivant les germes de la liberté, en brandissant les bannières de la paix, en édifiant un monde glorieux et en propageant la civilisation. Avec une philosophie éclairée et une ferme volonté d'agir, nous surmonterons les difficultés, les obstacles, les écueils, faisant passer le droit avant la force et les paroles avant le son du canon.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République arabe d'Egypte, Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, de son importante déclaration.

M. Mohamed Hosni Moubarak, Président de la République arabe d'Egypte, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

## DEBAT GENERAL

M. NWACHUKWU (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : C'est avec un grand plaisir que je vous félicite en tant que compatriote et compagnon d'armes, pour votre élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Au nom de mon président, le commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria, S. E. le général Ibrahim Badamasi Babangida, du Gouvernement et du peuple du Nigéria, je tiens à remercier les Etats Membres de cette auguste assemblée d'avoir élu le général de division Joseph Nanven Garba, notre représentant permanent, en tant que président. Je tiens à rendre un hommage tout particulier au groupe africain et à déclarer publiquement la gratitude de mon gouvernement aux Gouvernements du Cameroun et de l'Egypte pour avoir facilité le consensus africain qui a abouti à votre élection à l'unanimité. Je devrais également saluer le groupe des Etats des Caraïbes pour leur appui. Votre élection à ces hautes fonctions, en ce moment, est autant un gage de la reconnaissance au Nigéria pour le rôle qu'il joue dans les affaires internationales qu'un hommage à vos précieuses qualités.

Je rends également hommage à votre prédécesseur à la présidence, M. Dante Caputo, de l'Argentine, pour la manière exemplaire dont il a dirigé les affaires de cette assemblée durant la quarante-troisième session.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer la gratitude de ma délégation au Secrétaire général, S. E. M. Pérez de Cuéllar, qui a, une fois encore, guidé notre organisation dans les eaux tumultueuses de la politique internationale pendant l'année écoulée.

Les tâches qui vous attendent, Monsieur le Président, sont nombreuses et stimulantes. Vous avez la responsabilité de construire sur les bases de riches traditions et de gageures associées à la conduite de l'Assemblée générale. Nous sommes certains que, sous votre direction, notre organisation saura faire renaître les espoirs et les aspirations de l'humanité en vue d'un monde pacifique.

Nous avons été témoins de changements importants dans les relations internationales ces derniers temps. En tant qu'Organisation des Nations Unies, nous devons répondre à cette situation naissante de manière à offrir de nouvelles possibilités qui permettront de résoudre les problèmes dans les domaines cruciaux de la paix internationale, de la sécurité et du développement.

M. Nwachukwu (Nigéria)

A aucun moment, au cours des années qui viennent de s'écouler, l'espoir de paix n'a été aussi fort que maintenant. Les relations entre les superpuissances se sont dégelées. Des progrès modestes ont été réalisés dans les négociations sur le désarmement. S'il est vrai que les tensions n'ont pas été complètement éliminées, les menaces graves d'un conflit majeur se sont estompées. Cette amélioration du climat politique international doit toutefois être parallèlement accompagnée d'efforts non moins grands pour apporter des solutions efficaces et urgentes aux problèmes qui constituent des menaces non militaires à la sécurité des pays en développement. Nous devons veiller à ce qu'aucun segment de la communauté internationale ne se sente exclu des avantages découlant de ce nouvel esprit de coopération internationale.

Voilà ce que ressent le continent africain à juste titre, car la situation dans ces pays se détériore à un rythme alarmant. Les économies nationales ont été gravement affaiblies, notamment par le fardeau paralysant de la dette, ce qui a fait reculer le niveau de vie de tous nos peuples. Nous avons certes fait des sacrifices courageux pour apporter des aménagements de structure, mais l'appui international que nous attendions n'a été distribué qu'au compte-gouttes et parfois pas du tout. Les secteurs vitaux de la santé, de l'éducation et d'autres composantes de l'infrastructure en ont beaucoup souffert. La conséquence de tout ceci est l'augmentation de l'appauvrissement, la marginalisation et l'aliénation du continent africain. Nous ne pensons pas que ce soit de bon augure pour la paix et la sécurité internationales. C'est une situation bien sombre et qui ne doit pas persister durant la dernière décennie de ce siècle. Pour relever ce défi, il nous faudra exercer notre imagination et notre créativité avec un esprit novateur, trouver de nouvelles approches et avancer avec une détermination renouvelée.

Il continue d'exister un contraste marquant entre le sentiment d'avoir réalisé des progrès assez importants dans le domaine des questions politiques internationales et l'absence de progrès sur le plan économique international. Bien que les économies des pays industrialisés aient connu une croissance sans précédent, les économies des pays en développement, en tant que groupe, ont continué à stagner et à décliner.

M. Nwachukwu (Nigéria)

Au sujet de la question critique de la dette extérieure des pays en développement, on a cessé quelque peu de s'intéresser exclusivement à l'administration de la crise à court terme pour reconnaître la nécessité de réduire l'encours écrasant de la dette et du service de la dette. Pour prometteur qu'il puisse sembler, le processus de réduction de la dette continue de nous préoccuper tous. Les ressources qui sont utilisées à cette fin sont insuffisantes, mais certains gouvernements et certaines banques commerciales hésitent même à y contribuer. La participation universelle de tous les gouvernements des pays industrialisés et de leurs banques commerciales est essentielle si nous voulons que la réduction de la dette bénéficie à tous les pays endettés.

Aujourd'hui, des ressources substantielles nécessaires pour promouvoir la croissance et le développement sont utilisées pour servir la dette. La crise de la dette est devenue une crise de croissance. Dans les pays lourdement endettés, la croissance a fléchi de même que l'investissement et la consommation par habitant.

L'effroyable situation économique des pays endettés nous amène à penser sans le moindre doute que ces pays doivent bénéficier d'un appui international important. C'est pour cette raison que le Président de mon pays, le général Ibrahim Babangida, a présenté au neuvième Sommet des pays non alignés un certain nombre de suggestions importantes concernant la question de la dette; que je recommande à l'Assemblée :

a) Toutes les dettes officielles aux pays créanciers dans les transactions bilatérales devraient pouvoir être annulées par les pays créanciers intéressés. Cette proposition a été faite pour tenir compte de la pauvreté généralisée des pays en développement, qui se manifeste dans les structures primaires faibles et persistantes de leurs économies, ainsi que dans la nature monoculturelle de celles-ci;

b) En ce qui concerne la dette aux institutions de Bretton Woods, c'est-à-dire le FMI et la Banque mondiale, quelques mécanismes devraient être envisagés pour alléger la situation des pays écrasés par la dette, particulièrement les pays de l'Afrique subsaharienne : 1) 50 % des ressources au titre de la neuvième Reconstitution de l'IDA devraient être mises à la disposition des pays africains; 2) des ressources au titre du Fonds d'ajustement structurel du FMI et le mécanisme de la Banque mondiale destiné à l'Afrique subsaharienne devraient être mis à la disposition des pays qui



M. Nwachukwu (Nigéria)

ont des arriérés dans leurs obligations à l'égard des deux institutions. Les rachats peuvent alors être entrepris par les pays affectés, ce qui permettrait de bénéficier de l'allégement inhérent à ces mécanismes;

c) En ce qui concerne la dette aux banques commerciales, une institution internationale de rachat de la dette pourrait être constituée sous l'égide du FMI et de la Banque mondiale pour racheter, avec un rabais substantiel allant jusqu'à 80 %, la dette actuelle des pays en développement. Les transactions pourraient être financées en partie par des contributions volontaires des pays développés et par des ressources non engagées aux termes des mécanismes spécialisés de la Banque mondiale et du FMI, à des conditions souples ou sans condition."

La situation économique en Afrique est particulièrement grave. Les pays africains restent très vulnérables aux tendances négatives du climat et de l'environnement économique international. Il n'ont pas bénéficié de l'essor des prix et de l'expansion du commerce mondial en 1988.

En général, la performance des économies africaines a été plutôt faible dans les années 80. Le déficit commercial accumulé a atteint 57 milliards de dollars en 1988. La dette extérieure de l'Afrique est passée de 128 milliards à 230 milliards entre 1982 et 1988, soit environ 82 % du produit interne brut de toute la région et 314 % des exportations de biens et services.

La situation économique de l'Afrique se détériore à un moment où beaucoup de pays d'Afrique ont entrepris des réformes économiques, mais il s'avère que les réformes d'ordre politique ne sont pas en elles-mêmes une garantie de croissance et de développement si le financement en est insuffisant. L'environnement économique international continue de frapper durement les pays africains, ce qui prouve encore une fois que les engagements pris par la communauté internationale d'appuyer l'Afrique dans le contexte du Programme d'action des Nations Unies pour la reprise économique et le développement en Afrique (PANUREDA) sont loin d'être remplis.

Je dirais qu'aussi bien les prémisses que la pratique de la coopération internationale pour le développement seront soumises à rude épreuve en Afrique pendant les années 90 étant donné que les perspectives à moyen terme pour le continent semblent moins brillantes que pour les autres régions. Un appui international soutenu à l'économie des pays africains est des plus urgents si nous voulons que notre croissance et notre développement reprennent. A cet égard, le Nigéria se félicite de la recommandation faite par le Independent Group

M. Nwachukwu (Nigéria)

on Financial Flows to Developing Countries, la Commission Schmidt, selon laquelle les principaux pays excédentaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) devraient établir un fonds spécial de 1 milliard de dollars qui serait administré par la Banque africaine de développement (BAfD) pour fournir des mesures d'allégement de la dette et une nouvelle augmentation de l'aide officielle au développement dans la région.

La communauté internationale, en particulier les pays industrialisés, doivent saisir l'occasion offerte par la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique, prévue en avril 1990, pour donner un nouvel essor à la coopération au service du développement.

La dégradation de l'environnement, causée par le développement industriel et technique moderne, est une source de grande préoccupation. En fait, certains prédisent déjà que les années 90 seront dominées par les questions écologiques. Cependant, le problème ne peut être résolu en imputant la dégradation de l'environnement d'une partie du monde à d'autres parties qui ne soupçonnent rien. De même, négliger les exigences d'une partie du monde pour se concentrer sur celles d'une autre ne peut constituer une solution globale efficace.

A ce sujet, le déversement des déchets toxiques dans les pays en développement, en particulier en Afrique, est un grave danger pour la vie de nos peuples et l'environnement. Ma délégation lance un appel à la communauté internationale, lui demandant de redoubler d'efforts pour interdire cette pratique condamnable. Nous demandons instamment aux Nations Unies d'adopter le Dump Watch en tant que mesure efficace contre le déversement de déchets toxiques.

En ce qui concerne les efforts internationaux pour nettoyer l'environnement, je tiens à souligner la nécessité d'adopter une vision globale qui ne laisse pas à l'écart les pays en développement. La coopération internationale en vue d'empêcher les effets dévastateurs des inondations, de la désertification, des changements climatiques soudains et de la pollution de l'eau, pour ne mentionner que quelques-uns de ces problèmes, peut être aussi importante dans certains pays que des mesures tendant à reconstituer la couche d'ozone.

Les pays sont maintenant pressés de poursuivre la voie d'un développement écologiquement viable. Des ressources financières suffisantes, ainsi qu'une assistance technique et technologique, doivent être fournies aux pays en

M. Nwachukwu (Nigéria)

développement pour leur permettre de renforcer leurs politiques de protection de l'environnement. Il est tout aussi important que les prescriptions politiques et les mesures pour réduire la dégradation de l'environnement ne soient pas recommandées aux pays en développement seulement; il ne faut pas non plus qu'un critère écologique soit une condition à l'aide qui leur est fournie.

M. Nwachukwu (Nigéria)

Il est reconnu qu'il existe un lien direct entre la prévention de la dégradation de l'environnement et le développement des pays en développement. Nous croyons qu'il est dans l'intérêt des pays technologiquement avancés d'investir dans les pays en développement, et ce, dans les domaines critiques que sont les ressources hydrauliques, le contrôle de l'érosion, le reboisement et les énergies nouvelles, pour n'en citer que quelques-uns. Cela contribuera à préserver l'éco-système dans le monde entier.

Dans le domaine des droits de l'homme, le Nigéria se félicite des efforts continus et inlassables de tous ceux qui défendent les droits et libertés fondamentaux. Alors que la communauté internationale célèbre cette année le vingtième anniversaire de la déclaration sur le progrès social et le développement [résolution 2542 (XXIV) de l'Assemblée générale], le Nigéria se félicite des travaux de la Troisième Commission qui, ces 10 dernières années, a travaillé sur le projet de convention sur les droits de l'enfant. Nous espérons que ce projet sera adopté par consensus.

La situation en Afrique australe demeure une source de grave préoccupation. L'Afrique du Sud raciste s'obstine dans sa politique d'agression et de déstabilisation à l'égard de ses voisins. La situation qui règne actuellement dans ce pays doit être vue avec la plus grande circonspection. Le nouveau président élu sous le régime de l'apartheid, système qui dénie le droit de vote aux 28 millions de Noirs qui constituent plus de 70 % de la population, a fait des déclarations visant à se donner une image de réformateur. Il y a à peine quelques années de cela, l'ancien président du régime de l'apartheid avait lui aussi annoncé à grand bruit des réformes imminentes. Le résultat a été une fraude constitutionnelle qui n'a pas traité le problème fondamental de l'inhumain système sud-africain. S'il est vrai que le nouveau président de l'apartheid a commencé son mandat en parlant de changement pacifique, nous avons pour notre part le droit de lui dire que nous avons déjà entendu tout cela avant et que cela ne nous impressionne pas.

Ce qu'il faut, c'est agir, agir pour libérer immédiatement Nelson Mandela et les autres prisonniers politiques, agir pour lever l'état d'urgence et pour légitimer tous les groupes anti-apartheid, agir pour entamer le dialogue et les négociations avec les véritables dirigeants de la majorité non blanche afin d'arrêter les modalités d'une démocratie non raciale. Le régime sud-africain doit

M. Nwachukwu (Nigéria)

d'abord se faire accepter chez lui, par tous les Sud-Africains, avant de rechercher la respectabilité à l'étranger. Ce sont là des conditions essentielles à remplir si l'on veut prendre au sérieux ceux qui parlent du changement en Afrique du Sud. Dans ce contexte, je réaffirme l'appui du Nigéria à la déclaration de Harare du 21 août 1989 adoptée par le Comité ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine, qui visait à faciliter le processus de paix dans toute la région de l'Afrique australe.

Dans le même temps, ma délégation agira vigoureusement en faveur du durcissement des sanctions contre l'Afrique du Sud. L'Assemblée ne doit pas se laisser dissuader par la propagande du régime d'apartheid sur l'inefficacité des sanctions. Les sanctions limitées qui lui ont été imposées font vraiment sentir leurs effets. Ce qu'il faut, c'est que tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies appuient sans réserve l'imposition et l'application de sanctions obligatoires ayant force contraignante à l'encontre de l'Afrique du Sud, car c'est la seule alternative possible à un changement violent du système de l'apartheid.

Qu'il me soit permis encore d'inviter instamment tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies à assister en force à la session extraordinaire sur l'apartheid qu'il est prévu de tenir ici plus tard dans l'année. Nous devons tous nous donner la main pour détruire l'apartheid, ce système inhumain de gouvernement.

Pour ce qui est de la Namibie, nous sommes soulagés de voir que, finalement, le Plan des Nations Unies pour l'indépendance du territoire a été enclenché. Nous sommes également soulagés de voir que les premiers problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre du processus - notamment la tragédie qui a accompagné la mise en place du Groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT) en Namibie le 1er avril 1989, tragédie qui aurait pu être évitée - ont été résolus. Néanmoins, nous sommes préoccupés par le climat d'intimidation et de terreur qui persiste en Namibie et, notamment par les activités des unités du Koevoet dont certains éléments ont été intégrés aux forces de police régulières. Nous demandons leur élimination immédiate. Au titre de l'appui qu'il apporte au processus de transition, le Nigéria a fourni des effectifs de police et du personnel chargé de superviser les élections et il apporte des aides financières et autres.

M. Nwachukwu (Nigéria)

En cette heure critique, nous demandons à la communauté internationale de rester vigilante afin de s'assurer que le Plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie est appliqué dans sa totalité. C'est essentiel étant donné les tentatives calculées de l'Afrique du Sud raciste pour manipuler le programme de transition. Nous sommes particulièrement inquiets de la perfidie inhérente à la proclamation de l'assemblée électorale constituante.

Nous insistons pour qu'aient lieu des élections libres et régulières, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité. Tant qu'elle n'accèdera pas à l'indépendance, la Namibie restera sous la responsabilité de l'Organisation. L'ONU ne peut se permettre de décevoir l'Afrique et le monde. Tant de choses sont en jeu avec cette dernière colonie du continent africain, non seulement pour la Namibie et les Namibiens, mais aussi pour la paix et la stabilité de tous en Afrique australe.

La Namibie indépendante aura un besoin considérable d'assistance. C'est parce que le Nigéria a reconnu cet état de fait que même en ces temps difficiles, il s'est rallié au peuple frère de Namibie qu'il appuie. A titre d'exemple de notre attachement à la cause de la liberté et de l'indépendance de la Namibie, nous avons créé, le 16 juin 1989, un fond de solidarité de 100 millions de nairas pour aider le nouvel Etat lorsqu'il sera indépendant. Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle se montre à la hauteur de ce défi et apporte toute l'aide possible au peuple namibien.

En corrélation avec les événements de Namibie, il y a eu une tentative, le 22 juin 1989, pour parvenir au règlement du conflit en Angola et mettre fin à la guerre fratricide dans laquelle des frères africains s'entretuent. Le retard dans le processus de paix est imputable à la poursuite de l'immixtion étrangère dans les différends angolais. Les Africains, si on les laisse seuls, sont capables de résoudre eux-mêmes pacifiquement leurs différends. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer sans s'immiscer nos efforts pour résoudre le problème angolais.

En ce qui concerne le Sahara occidental, le Nigéria prend note avec satisfaction de la visite du Secrétaire général des Nations Unies dans la région en juin dernier. Nous engageons vivement le Gouvernement marocain et le Front Polisario à faire leurs propositions de règlement élaborées conjointement par l'Organisation de l'unité africaine et l'ONU.

M. Nwachukwu (Nigéria)

Il est vraiment regrettable que la crise du Moyen-Orient, qui figure tous les ans à l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies depuis 1948, reste toujours aussi inextricable. Nous avons l'espoir qu'une solution acceptable par toutes les parties au conflit du Moyen-Orient sera bientôt trouvée. Le Nigéria continuera d'insister pour que les Palestiniens soient autorisés à exercer leur droit à l'autodétermination dans une patrie aux limites bien définies, comme les autres Etats de la région. Le Nigéria appuie également l'appel en faveur d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient.

M. Nwachukwu (Nigéria)

Au Cambodge et en Amérique centrale, la communauté internationale doit continuer de rechercher une paix durable. Nous appuyons les initiatives en cours pour atteindre cet objectif, y compris celles entreprises dans leur cadre régional approprié.

De même, en ce qui concerne la péninsule coréenne, le Nigéria encourage les tentatives en faveur de l'unification pacifique. Il convient de souligner qu'en dépit de la situation actuelle, le peuple coréen a, à bien des égards, largement apporté sa contribution à la compréhension et à la coopération internationales. La communauté internationale en tirera davantage profit si les Coréens sont admis aux Nations Unies et dans d'autres organisations internationales de leur choix.

Le Nigéria continuera d'appuyer les objectifs d'un désarmement général et complet sous contrôle international efficace et d'y contribuer avec force. La course aux armements menace la paix et la sécurité internationales et représente toujours un détournement inacceptable de ressources qui pourraient mieux servir la cause du développement économique et social. Aussi notons-nous avec satisfaction les négociations bilatérales actuellement en cours entre les superpuissances. Celles-ci devraient conduire à des réductions notables et, ultérieurement, à l'élimination totale des armes nucléaires. Cependant, il en va de l'intérêt général de la communauté internationale que le mécanisme multilatéral de désarmement s'intègre au processus de négociation d'accords de désarmement.

Il était une fois une Afrique forte et aventureuse. Ce passé glorieux est bien révolu. L'Afrique est en effet devenue la proie d'événements dont le continent n'a pas été partie prenante. Ce passé appartient aussi à l'histoire. A l'aube de la dernière décennie de ce siècle, nous, en Afrique, sommes résolus à ne plus jamais être en marge de quelque domaine que ce soit de l'activité humaine. La communauté internationale se doit de répondre positivement aux aspirations de coopération et de développement de l'Afrique. Nous pensons que conformément au principe d'une responsabilité partagée en ce qui concerne l'avenir de notre planète, l'Afrique peut être un partenaire crédible dans l'édification d'un monde meilleur et plus prospère.

Le monde développé doit comprendre que nous appartenons tous à la même humanité et opter pour une politique qui vise à combler le fossé profond qui sépare actuellement les privilégiés de ceux qui ne le sont pas. Nous espérons que grâce aux Nations Unies, les aspirations de l'humanité à la justice et à l'équité se



M. Nwachukwu (Nigéria)

concrétiseront. Nous attendons avec impatience le jour où un système international saura répondre à la situation présente, dans laquelle une grande partie de l'humanité est économiquement exploitée et politiquement sous-représentée. En effet, dans un monde où la justice continue d'être absente, rien ne saurait garantir la paix, la stabilité et le progrès. N'oublions pas que dans notre village mondial de plus en plus interdépendant, personne ne peut se sentir en sécurité si la sécurité de chacun n'est pas garantie. Cependant, il est un moment où un peuple, même attaqué de toutes parts, doit prendre sa propre destinée entre ses mains. Ce voyage doit maintenant commencer. Le train de l'Afrique est en marche : nous devons reconstruire l'Afrique.

Nous avons la vision d'une Afrique dont la dignité et l'indépendance se verront renforcées par la naissance d'une Namibie libre et souveraine; une Afrique libérée du fléau de l'apartheid; une Afrique qui canaliserà son énergie afin de répondre aux besoins urgents de développement de son peuple; une Afrique qui défendra les droits et les intérêts des peuples d'Afrique où qu'ils se trouvent; une Afrique qui aura le courage, la volonté et la détermination de mobiliser l'ingéniosité créatrice et les potentiels reconnus de son peuple; une Afrique qui contribuera grandement aux progrès de la science et de la technique et améliorera de la sorte ses capacités productives et son développement. Il s'agit par-dessus tout de la vision d'une Afrique sûre d'elle-même où la démocratie et les droits de l'homme seront florissants.

M. QIAN Qichen (Chine) (interprétation du chinois) : Monsieur le Président, je tiens à vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je suis sûr que sous votre conduite les travaux de la présente session seront couronnés de succès. A cette occasion, je voudrais également exprimer mes sentiments de sincère gratitude à M. Dante Caputo, Président sortant, pour l'éminente contribution qu'il a apportée dans l'exercice de ses hautes responsabilités.

L'année écoulée, les divers pays du monde ont remporté de nouveaux succès dans leurs efforts pour le règlement des conflits régionaux, la diminution des menaces de guerre et l'amélioration de la situation internationale, succès qui ont ouvert de nouvelles perspectives pour la paix mondiale. Néanmoins, le monde où nous vivons n'est pas tranquille. Les conflits régionaux ne se sont pas tous arrêtés et

M. Qian Qichen (Chine)

la course aux armements se poursuit toujours; certaines contradictions internationales se sont exacerbées par suite de la violation des normes du droit international universellement reconnues, alors que la situation économique a encore empiré dans des pays en voie de développement. Tout cela montre bien que les sources de turbulence et de tension n'ont pas été supprimées. La délégation chinoise voudrait exposer sa position sur les quelques problèmes d'importance majeure auxquels fait face le monde d'aujourd'hui.

En premier lieu, les conflits régionaux. Les conflits régionaux constituent une question dont dépendent la paix et la tranquillité dans le monde. En particulier, ces conflits ont causé directement d'énormes pertes à bon nombre de pays du tiers monde. La Chine appartient au tiers monde, elle est membre permanent du Conseil de sécurité, il est donc naturel qu'elle se préoccupe vivement de la question des conflits régionaux. Le Gouvernement chinois a toujours préconisé une solution politique, juste et équitable à ces conflits et a joué un rôle constructif dans ce sens.

Conformément aux Accords de Genève sur l'Afghanistan, l'Union soviétique a retiré ses troupes de ce pays. Ce fait mérite un jugement favorable. Cependant, une paix véritable ne s'est pas encore instaurée sur la terre afghane. Nous espérons que les différentes forces politiques afghanes établiront, par voie de consultations, un gouvernement de coalition reposant sur de larges assises pour ramener la paix en Afghanistan et permettre ainsi à son peuple d'entreprendre la reconstruction du pays.

Un cessez-le-feu s'est instauré, il y a un an, entre l'Iran et l'Iraq, qui ont accepté tous les deux la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité. A présent, les deux pays s'adonnent, chacun de son côté, au redressement de leur économie gravement détruite par la guerre. Nous formons le voeu que l'Iran et l'Iraq, deux pays en développement et amis de la Chine, puissent reprendre au plus tôt contact et négociations, afin de faire déboucher le cessez-le-feu sur une paix durable.

Un nouvel accord important a été récemment réalisé lors de la Conférence au sommet des cinq pays d'Amérique centrale sur la promotion du processus de paix dans leur région. Il a été favorablement accueilli par la communauté internationale, et nous espérons que les Etats-Unis respecteront aussi les efforts de paix de ces cinq pays. La mise en application de cet accord dans de bonnes conditions favorisera la stabilité et le développement de cette région.

M. Qian Qichen (Chine)

Une évolution positive s'est manifestée depuis un an dans la situation en Afrique australe. Avec l'amorce du processus d'indépendance de la Namibie, la mission historique que représente la décolonisation totale du continent africain est sur le point de s'achever. L'Angola a enregistré des progrès dans la recherche de la paix civile, tandis que le Gouvernement mozambicain poursuit activement ses efforts pour mettre fin aux troubles intérieurs. Le Gouvernement chinois a toujours accordé sympathie et soutien au peuple namibien en lutte pour l'indépendance. Nous espérons que la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que les accords conclus pourront être sérieusement mis à exécution et que les autorités sud-africaines tiendront leurs engagements afin de garantir le bon déroulement, sous le contrôle efficace de l'ONU, des élections générales, libres et équitables et de permettre à la Namibie d'accéder, à la date prévue, à l'indépendance. Nous appelons la communauté internationale à faire preuve de vigilance pour éliminer les obstacles entravant le processus d'indépendance de la Namibie et prévenir tout incident défavorable à la tenue de ces élections.

De tout temps, le Gouvernement chinois apporte son appui aux pays africains dans leur juste lutte contre le racisme. Son appui est également acquis aux pays de la ligne de front et à leurs peuples qui oeuvrent pour la paix et la stabilité de leur région ainsi que pour le développement économique. Nous espérons que leurs efforts bénéficieront de la sympathie générale et du soutien agissant de la communauté internationale. La population noire en Afrique du Sud doit jouir de l'égalité raciale comme des droits démocratiques. Nous lançons un appel pressant aux autorités sud-africaines pour qu'elles abolissent le régime d'apartheid anachronique et universellement condamné.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale de l'ONU, les voix s'élèvent toujours plus fort en faveur d'un règlement politique du problème du Moyen-Orient. La juste lutte menée par la population palestinienne en Cisjordanie et à Gaza montre à l'évidence qu'il ne faut plus tarder à mettre fin à l'occupation israélienne et à trouver une solution au problème palestinien. L'OLP a adopté une série de mesures politiques souples et réalistes, ce qui lui a valu un concert de louanges et un soutien général de la communauté internationale. Il est temps, maintenant, pour le Gouvernement israélien de suivre le courant de l'histoire, en changeant sa position rigide et en assouplissant son attitude.

M. Qian Qichen (Chine)

Le Gouvernement chinois est d'avis qu'il faut régler le problème du Moyen-Orient par la voie politique, sans recourir à la force. Nous appuyons la convocation, sous l'égide de l'ONU, d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient à laquelle participeront les diverses parties concernées, y compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Nous approuvons le dialogue entre les diverses parties concernées par le problème du Moyen-Orient, sous toute forme qu'elles jugeront appropriée. Nous exigeons d'Israël qu'il mette immédiatement fin à la répression contre la population palestinienne dans les territoires occupés et qu'il évacue tous les territoires arabes occupés. Nous souhaitons qu'il y ait une reconnaissance mutuelle entre l'Etat de Palestine et Israël, que soit assurée la sécurité pour les pays arabes et Israël et que soit instaurée la coexistence pacifique entre les nations arabe et juive. C'est là, à notre avis, la bonne voie conduisant le Moyen-Orient en proie à une agitation prolongée à la paix et à la tranquillité.

Depuis 11 ans, le Gouvernement chinois, de concert avec les différents pays concernés attachés à la justice internationale, n'a cessé d'oeuvrer pour une solution juste et équitable du problème cambodgien. Dans ce but, l'ONU a adopté successivement 10 résolutions. Le problème cambodgien est né de l'agression vietnamienne. Apporter une solution globale à ce problème revient donc à mettre fin à l'agression vietnamienne et à en éliminer les conséquences. C'est là l'essence de toutes les résolutions adoptées par l'ONU sur la situation au Cambodge, et c'est aussi la position conséquente du Gouvernement chinois. Pendant la période de transition allant du retrait des forces vietnamiennes du Cambodge jusqu'à la tenue d'élections générales, on ne peut assurer la paix et prévenir l'apparition d'une situation dangereuse au Cambodge qu'avec la formation d'un gouvernement de coalition provisoire dirigé par le Prince Norodom Sihanouk et composé des quatre parties cambodgiennes. Le Cambodge doit être rétabli dans son statut de pays indépendant, neutre et non aligné, et les pays concernés se doivent d'offrir une garantie internationale à cet égard. La Conférence internationale sur le Cambodge vient de se tenir à Paris avec la participation de nombreux ministres des affaires étrangères et des dirigeants des quatre parties cambodgiennes. Ce fait est en lui-même d'une grande portée. Malheureusement, la Conférence n'a pas obtenu les résultats escomptés, du fait de la position rigide du Viet Nam et de la partie de Phnom Penh à l'égard des propositions de la majorité des pays participants

M. Qian Qichen (Chine)

concernant la mise en place d'un mécanisme international de contrôle sous les auspices de l'ONU, la formation d'un gouvernement de coalition provisoire quadripartite dirigé par le Prince Norodom Sihanouk et le règlement global du problème cambodgien. Quant au départ du Cambodge des forces du Viet Nam, dont parle ce dernier, on a raison de douter, faute d'un indispensable contrôle international, que le Viet Nam ait retiré totalement et véritablement ses troupes et toutes les catégories de personnel militaire. Nous espérons que la communauté internationale continuera à suivre de près la situation au Cambodge, à témoigner sympathie et soutien à la juste lutte du peuple cambodgien et à oeuvrer inlassablement pour apporter une solution définitive, juste et équitable au problème cambodgien et, partant, éliminer radicalement ce point chaud régional.

En deuxième lieu, je parlerai du désarmement.

De nouveaux progrès ont été enregistrés depuis un an dans le domaine du désarmement international. Le Traité américano-soviétique sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire est en voie d'application. La Conférence internationale sur l'interdiction des armes chimiques, tenue en janvier dernier à Paris, a donné des résultats positifs. Les négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe qui étaient dans l'impasse depuis de nombreuses années ont pris une nouvelle tournure; elles ont repris en mars dernier à Vienne, avec la présentation de projets concrets par les diverses parties. L'Union soviétique et certains pays d'Europe de l'Est ont décidé par ailleurs de procéder unilatéralement à une réduction partielle de leurs forces armées ou à un retrait partiel de leurs troupes et armements déployés à l'étranger.

Cependant, on constate également que les Etats-Unis et l'Union soviétique, au lieu de stopper leur course aux armements, rivalisent d'acharnement dans la mise au point de systèmes d'armes à haute technologie, et améliorent par tous les moyens la qualité de leurs armes nucléaires et étendent la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Par conséquent, arrêter la course aux armements et réaliser un désarmement effectif n'en restent pas moins une tâche ardue.

La communauté internationale attend des Etats-Unis et de l'Union soviétique qu'ils assument la responsabilité particulière qui leur incombe en matière de désarmement, réduisent en premier et massivement leurs arsenaux nucléaires et armements conventionnels, et mettent fin à toute forme de course aux armements,

M. Qian Qichen (Chine)

y compris celle dans l'espace extra-atmosphérique. Nous sommes toujours d'avis qu'il faut interdire complètement et détruire radicalement les armes chimiques. Au cours de la présente session, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont présenté des propositions au sujet des armes chimiques. Nous espérons qu'ils prendront des mesures concrètes pour cesser la production et la mise au point des armes chimiques et détruire leurs stocks d'armes chimiques, afin de contribuer à la conclusion d'une convention internationale visant l'interdiction complète des armes chimiques.

Etant donné que le problème du désarmement touche à la paix et à la sécurité mondiales, tous les pays du monde, qu'ils soient grands ou petits, puissants ou faibles, nucléaires ou non nucléaires, ont voix au chapitre sur un pied d'égalité et sont à même d'y jouer un rôle positif. Les demandes et les propositions raisonnables formulées par les nombreux pays moyens et petits doivent être prises en considération. Les Nations Unies et la Conférence de Genève sur le désarmement doivent jouer pleinement leur rôle sur le problème du désarmement. Tout cela est d'une importance primordiale pour la bonne marche du désarmement sur le plan international.

En troisième lieu, nous examinerons la manière adéquate de traiter les rapports d'Etat à Etat.

Au cours de l'année écoulée, bon nombre de pays sont parvenus à améliorer, à des degrés différents, leurs relations mutuelles, apportant par là une contribution précieuse à la promotion de la paix internationale. Ce qui est particulièrement encourageant c'est que les pays arabes, animés d'un esprit de réconciliation, ont resserré leur union. De leur côté, les pays africains travaillent au renforcement de leur coopération dans la paix, tandis que les pays d'Amérique latine enregistrent de nouveaux progrès dans leur coopération régionale.

La Chine oeuvre constamment pour établir et développer des relations d'amitié et de coopération avec tous les pays du monde sur la base des cinq principes, à savoir : respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, non-agression mutuelle, non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques et coexistence pacifique. L'année écoulée a vu les rapports de la Chine avec beaucoup de pays, notamment avec ses voisins, s'améliorer et se renforcer davantage. Nous sommes liés par une amitié traditionnelle à la République populaire démocratique de Corée.

M. Qian Qichen (Chine)

Nous accordons toute notre attention à la paix et à la stabilité dans la péninsule coréenne et soutenons les propositions raisonnables de la République populaire démocratique de Corée en faveur de la réunification indépendante et pacifique de la Corée; nous souhaitons que le dialogue et les contacts entre le Nord et le Sud de la péninsule évoluent positivement. Nous entretenons toujours d'excellentes relations avec le Pakistan, le Bangladesh, le Népal, le Sri Lanka, la Thaïlande et d'autres pays voisins ou proches d'Asie du Sud et du Sud-Est. Nous avons normalisé nos relations avec la République populaire de Mongolie et le Laos. Nos relations avec l'Inde sont en train de s'améliorer à bien des égards et les entretiens entre la Chine et l'Indonésie en vue de la normalisation de leurs relations se déroulent dans d'heureuses conditions. La Chine a vu également sa solidarité et sa coopération avec les pays arabes, les pays africains et les pays d'Amérique latine connaître un nouveau développement.

En mai dernier a eu lieu la rencontre sino-soviétique au sommet, marquant ainsi la normalisation des relations entre les deux pays. Conformément à l'esprit d'ouverture vers l'avenir et faisant abstraction du passé, les dirigeants des deux pays ont passé en revue l'histoire des relations sino-soviétiques et en ont dressé le bilan; ils sont convenus d'un commun accord de développer les relations bilatérales à la lumière des cinq principes de la coexistence pacifique. Que la Chine et l'Union soviétique, deux grands pays voisins, vivent en bons termes, voilà qui sert les intérêts des peuples chinois et soviétique, et profite également à la paix et à la stabilité en Asie et dans le reste du monde. Comme l'événement est bénéfique pour toute l'humanité, il a été largement salué par la communauté internationale.

Nos rapports avec les pays occidentaux aussi progressaient régulièrement. Mais au cours de ces derniers mois, des difficultés ont surgi, à des degrés divers, dans nos rapports avec certains pays occidentaux. Alors, que s'est-il réellement passé? Est-ce la Chine qui aurait violé les cinq principes de la coexistence pacifique dans ses rapports avec ces pays? Non. Est-ce la Chine qui aurait porté préjudice à leurs intérêts? Non plus. Comme tout le monde le sait, à la fin du printemps et au début de l'été, se sont produits à Beijing, notre capitale, des troubles visant à renverser le Gouvernement de la République populaire de Chine et le régime socialiste prescrit par la Constitution de notre république. Il va sans dire que le règlement de ce problème relève des affaires intérieures de la Chine. Le monde entier a été témoin de la plus grande retenue de la part du Gouvernement

M. Qian Qichen (Chine)

chinois qui, pendant presque deux mois, au lieu de prendre des mesures coercitives, a agi par la persuasion en essayant de convaincre par le raisonnement. Ce fut seulement au moment critique où les événements se sont transformés en une révolte antigouvernementale que le Gouvernement chinois s'est vu obligé de prendre des mesures catégoriques pour l'écraser. La plus grande majorité des pays du monde ont exprimé leur compréhension à cet égard; seuls les gouvernements de certains pays occidentaux, au mépris des faits et s'appuyant sur des rapports mensongers et des renseignements faux, ont lancé des accusations non fondées contre le Gouvernement chinois et exercé des pressions sur lui. Nous devons souligner également que nombre de faits ont fourni la preuve que certaines forces étrangères hostiles se sont mêlées de l'affaire et y ont joué un rôle d'incitateur. D'ailleurs, ces forces elles-mêmes doivent en être conscientes. Qu'un pays étranger s'immisce dans une affaire qui ne concerne que la Chine et s'ingère dans ses affaires intérieures, voilà qui va à l'encontre des normes régissant les relations internationales et des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Il est normal que le Gouvernement chinois, pour sauvegarder sa souveraineté d'Etat et sa dignité nationale, s'y soit opposé fermement. Ces derniers jours, les représentants de certains pays ont continué, dans leurs interventions, d'attaquer sans raison valable le Gouvernement chinois. D'une part parler sans cesse de la "démocratie" et de la "liberté", et d'autre part s'habituer, dans les rapports d'Etat à Etat, à faire des remarques à tort et à travers et à imposer sa volonté à autrui, voilà une façon d'agir qui va justement à l'encontre du courant de l'histoire et qui est, par conséquent, vraiment regrettable.

Dans deux jours, la République populaire de Chine fêtera son quarantième anniversaire. Pour elle, le 1er octobre 1949 est une date d'une grande portée historique qui marque la fin d'une époque où le peuple chinois a souffert cruellement de l'humiliation nationale. Au cours des quatre décennies écoulées, des pressions venant de l'extérieur contre la Chine nouvelle n'ont jamais cessé. Mais à quoi ont-elles mené? La Chine nouvelle va toujours vaillamment de l'avant. Jamais les pressions extérieures ne lui ont fait peur et, encore moins, ne sauraient la soumettre. Les affaires de la Chine ne sauraient être décidées que par les Chinois eux-mêmes, et la politique chinoise, que par le Gouvernement chinois. De par une longue pratique, nous avons déjà trouvé une voie de développement adaptée aux réalités chinoises, et nous la suivrons fermement à l'avenir. Nous avons défini une politique étrangère d'indépendance et de paix qui



M. Qian Qichen (Chine)

correspond aux intérêts fondamentaux du peuple chinois et des peuples du monde, et nous l'appliquerons sans jamais faillir. La Chine persévéra dans sa politique de réforme et d'ouverture et continuera à oeuvrer au développement, sur une vaste échelle, de ses rapports avec les divers pays du monde.

Les relations normales entre la Chine et tout autre pays sont réciproquement bénéfiques. Ces relations une fois compromises, la Chine ne saurait être la seule à en pâtir. Comme l'expérience historique l'a toujours démontré, les relations normales d'Etat à Etat ne peuvent que reposer sur les cinq principes de la coexistence pacifique. La Chine reste fidèle à ces principes. Tout pays qui respectera ces principes pourra établir et développer des relations normales avec la Chine. C'est aussi là qu'il faut voir la voie qui permettra de surmonter les difficultés qui existent actuellement dans les relations entre certains pays occidentaux et la Chine.

Quatrièmement, nous voudrions traiter de l'instauration d'un nouvel ordre politique international.

Avec tous les progrès que le monde a connus, les anciennes colonies et les anciens pays dépendants ont acquis aujourd'hui, les uns après les autres, leur indépendance. Les pays du monde doivent tous traiter entre eux d'égal à égal et la notion d'hégémonie doit disparaître. Mais les faits montrent que cette notion et celle de la politique du plus fort persistent toujours. Il arrive de temps à autre, dans les relations internationales, qu'un grand pays malmène un petit, un pays fort maltraite un pays faible et un Etat impose sa volonté à autrui, voire porte atteinte par la force des armes à la souveraineté et à l'intégrité territoriale d'un autre Etat. Si l'on ne change pas ces agissements contre les normes régissant les relations internationales, notre globe ne connaîtra pas la tranquillité et la paix ne sera pas garantie.

A l'heure actuelle, grâce aux efforts conjugués de la communauté internationale, la situation mondiale évolue vers la détente et les échanges entre les divers pays se multiplient. C'est là une bonne chose. Toutefois, on peut aussi voir clairement, dans les rapports internationaux, des tentatives de s'ingérer par tous les moyens dans les affaires intérieures d'autrui, ce qui va à l'encontre des normes élémentaires régissant les relations internationales. Il est dangereux de définir une politique nationale et de l'appliquer à partir de telles tentatives, car cela ne peut avoir pour conséquence que d'empêcher la détente de la

M. Qian Qichen (Chine)

situation internationale et de faire durer la guerre froide. C'est là un problème qui doit éveiller la vigilance de la communauté internationale.

Notre planète compte d'innombrables pays qui diffèrent par leur système social, leur idéologie, leur conception des valeurs, leur passé historique, leurs traditions culturelles et leurs croyances religieuses. Mais les intérêts qui sont les leurs les amènent à entrer en contact les uns avec les autres. Cela exige qu'ils adoptent une attitude réaliste, reconnaissent la diversité du monde, observent le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui et respectent dans leurs contacts les normes régissant les relations internationales acceptables pour les uns et pour les autres. Ce n'est qu'ainsi qu'ils parviendront à vivre en bons termes, à coopérer dans l'harmonie et à se compléter mutuellement en vue d'une prospérité commune.

Le Gouvernement chinois préconise l'instauration, sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique, d'un nouvel ordre politique international. Ces cinq principes, conjointement formulés par la Chine et certains de ses voisins asiatiques, ont déjà gagné une large adhésion sur le plan international. Ils constituent le résumé des règles internationales élémentaires et reflètent l'essence même des relations internationales de type nouveau; ils sont donc en parfait accord avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies. Si ces cinq principes sont partout respectés dans les relations internationales, le nouvel ordre politique international régnera dans le monde. Avec ce nouvel ordre, tous les pays, qu'ils soient grands ou petits, forts ou faibles, et quels que soient leurs systèmes sociaux et leurs idéologies, traiteront sur un pied d'égalité et se respecteront mutuellement; aucun pays ne cherchera à imposer sa volonté à autrui, ni ne prétendra à l'hégémonie; chaque pays réglera ses propres affaires, et les affaires mondiales seront traitées par tous les pays, en commun, par voie de consultations; ainsi, tous les différends internationaux seront réglés au moyen de négociations pacifiques, sans recourir à la force ou à la menace de la force.

M. Qian Qichen (Chine)

Nous avons la conviction qu'un monde ainsi conçu répondra aux intérêts et à l'aspiration de tous les peuples. Je tiens à présenter de cette tribune cette idée du Gouvernement chinois dans l'espoir que les hommes politiques des divers pays l'examineront sérieusement lorsqu'ils auront à discuter de l'avenir du monde.

La cinquième question porte sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

Depuis longtemps, les pays en développement sont soumis, dans les rapports économiques internationaux irrationnels, aux effets néfastes de l'échange à valeur inégale. Ces dernières années, ils ont vu les termes de l'échange se détériorer davantage, leurs recettes d'exportation diminuer fortement, leurs investissements productifs régresser et le fardeau du service des dettes s'alourdir encore plus. Ils assistent même, depuis des années, au reflux des capitaux des pays pauvres vers les pays riches. Les pays nantis s'enrichissent, tandis que les pays démunis s'appauvrissent. Voilà une tendance qui depuis 10 ans s'accroît davantage. Si on laisse cet état de choses persister, les conséquences seront plus désastreuses encore pour tous les pays du monde, qu'ils soient développés ou en développement.

Le développement économique dans le tiers monde se pose d'ores et déjà comme un problème pressant qui touche à la situation d'ensemble. Les rapports économiques internationaux actuels ne devront ni ne pourront être maintenus dans leur intégralité. L'instauration d'un nouvel ordre économique international répond donc à une exigence de notre temps.

Nous sommes d'avis que, dans les rapports économiques internationaux, il faut également observer les cinq principes de la coexistence pacifique. Les problèmes économiques d'un pays ne peuvent être réglés que par son gouvernement et par son peuple grâce à une politique adéquate adaptée aux conditions nationales. Les échanges économiques entre Etats doivent s'effectuer dans le but de promouvoir leur coopération amicale, au lieu d'être exploités comme des moyens d'exercer des pressions sur le partenaire et de s'ingérer dans ses affaires intérieures. Toute tentative d'intervention dans la politique économique des pays du tiers monde et dans leurs efforts de développement, leur imposant tel ou tel système économique ou modèle de développement, relève de la politique du plus fort sur le plan économique. Elle prend le contre-pied des règles des relations internationales et du courant de l'histoire et ne pourra donc pas aboutir.

M. Qian Qichen (Chine)

Pour accélérer l'instauration du nouvel ordre économique international dans l'intérêt du développement commun de tous les pays du monde, il est d'une nécessité impérieuse, à l'heure actuelle, d'entamer un nouveau dialogue Nord-Sud pour une discussion substantielle sur les problèmes urgents auxquels se trouvent confrontés les pays en développement, en premier lieu ceux de l'endettement, du commerce, des capitaux et des finances. Nous appelons les pays développés à réagir positivement aux propositions sur la reprise du dialogue Nord-Sud avancées par la Conférence au sommet des pays non alignés tenue à Belgrade au début du mois et par la session extraordinaire au niveau des Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 tenue à Caracas en juin dernier. Nous espérons que la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies sur l'économie et le développement prévue pour avril prochain mettra au point une nouvelle conception de la coopération économique internationale et en formulera des principes directeurs justes et que la nouvelle stratégie du développement international en cours d'élaboration prévoira des mesures efficaces dans ce domaine.

La protection de l'environnement est devenue une question pressante qui préoccupe aujourd'hui toute l'humanité. Tout en oeuvrant au développement, on doit également accorder une grande attention à ce sujet. La Chine a défini la protection de l'environnement comme une politique d'Etat. Elle attache de l'importance à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui doit se tenir en 1992. Elle est prête à y participer et disposée à oeuvrer de concert avec les divers pays et les organisations internationales intéressées pour mener à bien les préparatifs nécessaires à cette conférence.

Nous sommes heureux de constater que, ces dernières années, l'Organisation des Nations Unies, en tant qu'institution internationale la plus influente, a obtenu des succès remarquables tant dans la promotion du règlement politique des conflits régionaux que dans la préservation de la paix mondiale et dans l'accélération de la coopération internationale et du développement socio-économique, et, par conséquent, retient l'attention de tous. Les efforts positifs déployés par le Secrétaire général de notre organisation sont largement appréciés par la communauté internationale.

La dernière décennie du XXe siècle approche. Les siècles se renouvellent, le temps progresse et la physionomie du monde change. L'Organisation des Nations Unies, de même que toute la communauté internationale, a devant elle des chances sans précédent tout en étant confrontée à des défis sans précédent. Aussi

M. Qian Qichen (Chine)

doit-elle poursuivre sa réforme et améliorer son efficacité afin de mieux s'adapter à un monde en constante mutation. Le monde, en quête de paix et de développement, a besoin de l'Organisation des Nations Unies tandis que les succès de l'Organisation dépendent de l'appui et de la coopération de tous ses Etats Membres. La Chine est prête à remplir tous les devoirs qui sont les siens selon la Charte des Nations Unies et à oeuvrer, de concert avec les autres Etats Membres, pour le renforcement du rôle de l'ONU dans les affaires mondiales.

M. FISCHER (République démocratique allemande) (parle en allemand; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la tête de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et de vous offrir mes vœux les plus chaleureux de succès.

Il y a quelques semaines, la communauté internationale a marqué le cinquantième anniversaire de l'agression criminelle d'Hitler contre la Pologne, qui a été le début de la conflagration la plus dévastatrice et la plus meurtrière de l'histoire de l'humanité. Cet enfer a donné naissance à une coalition d'Etats ayant des systèmes sociaux différents ainsi qu'à l'Organisation des Nations Unies dont l'oeuvre a offert des possibilités d'avenir pacifique à l'humanité. La leçon tirée de ces événements par les peuples du monde a été que la guerre et le fascisme devaient être éliminés, que la violence devait être bannie à jamais de la vie internationale et que, pour ce faire, une action concertée s'imposait en vue de leur élimination en temps de paix.

Pour faire disparaître le genre de menace que les armes de destruction massive représentent aujourd'hui, la République démocratique allemande estime que l'autorité et l'influence des Nations Unies devraient se manifester avec plus d'efficacité que jusqu'ici. En outre, il faut venir à bout du sous-développement économique et préserver l'environnement naturel pour que l'homme puisse continuer d'exister. Les possibilités sont là. Pour les mobiliser, il faut faire preuve d'esprit novateur en renforçant les éléments positifs, de prudence en consolidant les acquis et de détermination pour endiguer les tendances négatives.

Mais il y a lieu de s'inquiéter : la course aux armements continue dans tous les domaines malgré la mise en oeuvre du Traité FNI et les négociations actuelles sur le désarmement; des conflits persistants ne peuvent être résolus parce que toutes les parties intéressées ne sont pas disposées à tenir compte des intérêts

M. Fischer (RDA)

légitimes de toutes les parties sans exception; un certain nombre de pays ont connu une croissance économique importante alors que de plus en plus de nations du tiers monde ont vu un recul de leur développement; l'environnement naturel se détériore de plus en plus, notamment parce que les mesures internationales prises pour sa protection sont insuffisantes; et, enfin, les attaques contre la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats, ainsi que l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, augmentent alors que le monde réclame le renforcement du droit international.

Bertolt Brecht, le dramaturge, nous fait voir un Galiléo Galilei dire sa foi dans la "douce force de la raison" à laquelle il n'est pas possible de résister longtemps. L'ère nucléaire et spatiale, avec les risques apocalyptiques qu'elle comporte pour l'humanité, vous oblige à repenser la politique de sécurité. Pourtant, cela ne se fera pas tout seul.

M. Fischer (RDA)

Les notions et les attitudes galvaudées doivent faire place au dialogue, par-delà les frontières, entre les dirigeants politiques et militaires, les chercheurs, les scientifiques et tous ceux qui se sont engagés à défendre la paix. Il faut remplacer ces notions et ces attitudes par une manière moderne de penser et une nouvelle conduite caractérisée par de hautes valeurs morales et par la raison et le réalisme. Au seuil du prochain millénaire, c'est le seul moyen d'assurer la paix à toutes les nations. Certains documents internationaux en tiennent déjà compte.

Il est encourageant de noter que les déclarations adoptées à la neuvième Conférence au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats non alignés témoignent d'une volonté de trouver des solutions concertées aux problèmes pressants de notre planète, dans le cadre d'un dialogue pacifique et constructif avec tous les autres Etats.

En même temps, il reste beaucoup à faire pour faire prendre de plus en plus conscience qu'une paix durable ne peut reposer que sur la coopération : il faut faire preuve d'esprit de conciliation plutôt que d'affrontement. Mais, surtout, il importe de renoncer à toutes les doctrines qui préservent ou préconisent même les antagonismes, stimulent la course aux armements et laissent ainsi ouverte l'option de l'utilisation en premier des armes nucléaires.

La République démocratique allemande demande instamment que les concepts militaires soient révisés en commun et strictement orientés vers la défense. Les Nations Unies devraient aussi être saisies de la question. Il faudrait par conséquent s'attacher à donner son véritable sens à l'interdiction du recours à la force telle qu'elle est énoncée dans la Charte et assurer son respect par tous dans le monde.

Une sécurité stable pour tous ne peut naître que d'une politique qui tienne compte de l'interdépendance des facteurs militaires, politiques, économiques et humanitaires et cherche à remplacer la puissance militaire par des entreprises politiques communes. Tel est le but des initiatives des Etats socialistes qui visent une approche globale du renforcement de la sécurité internationale qui garantisse à tous les Etats, dans toutes les régions du monde, la possibilité de vivre en paix, sans conflit ni tension, dans un véritable esprit de bon voisinage.

En Europe, il faut poursuivre les efforts tendant à réduire les arsenaux surchargés à des niveaux qui élimineraient à jamais tout danger de guerre.

M. Fischer (RDA)

L'Est et l'Ouest pourraient alors, sur une nouvelle base et pour le bien de tous les peuples, coopérer à l'édification d'un monde harmonieux.

Les négociations de Vienne sur les forces armées classiques et sur l'élaboration de nouvelles mesures propres à accroître la confiance et la sécurité pourraient bientôt déboucher sur de premiers accords relatifs à des réductions mutuelles des forces et des armes si toutes les parties négociaient de manière constructive et étaient prêtes au compromis. La République démocratique allemande, comme ses alliés, a pris des mesures unilatérales exemplaires qui aident à créer des conditions propices à des négociations prochaines. D'ici à 1990, les forces armées de la RDA seront réduites de 10 000 soldats, de 600 chars et de 50 avions. Nous disposons déjà d'une première expérience pratique dans des domaines partiels de la conversion des armements, que nous serions heureux de partager avec la communauté internationale.

Je voudrais rappeler, en lui donnant l'importance qu'elle mérite, la proposition suivante faite par les Etats parties au Traité de Varsovie : parallèlement aux entretiens de Vienne sur les forces et les armements classiques, des négociations devraient également avoir lieu sur les armes nucléaires tactiques. Notre but demeure une Europe, voire un monde, sans armes nucléaires.

Consciente de l'écart important qui sépare les deux alliances militaires et favorable à une réduction des armes de destruction massive en Europe centrale, la RDA préconise l'établissement de zones exemptes d'armes nucléaires et d'armes chimiques et l'application de mesures de confiance concrètes. Qu'il me soit permis de souligner à cet égard que ce n'est pas la diversité des systèmes de société qui rend problématique la construction d'une maison européenne. Celle-ci est plutôt entravée par la course aux armements, la menace militaire persistante et, récemment, par le déploiement renouvelé d'efforts pour éliminer le socialisme en tant que système social.

La route menant à une paix stable et à une coopération féconde n'est pas facile, mais elle est praticable. Il ne faut toutefois pas la rendre plus difficile qu'elle n'est. Au cours des deux dernières décennies, on a pu parvenir en Europe à certains objectifs grâce aux efforts communs - ce dont nous avons tous lieu d'être fiers - et grâce à l'Acte final d'Helsinki, qui tient compte des principes juridiques internationaux énoncés dans la Charte des Nations Unies et des réalités politiques et territoriales qui se sont fait jour après la seconde guerre mondiale. Il faut qu'on soit bien d'accord là-dessus. Les allégations selon



M. Fischer (RDA)

lesquelles le "Reich allemand" continue d'exister à l'intérieur des frontières établies en 1937 sont aussi dangereuses qu'irrationnelles, car le "Reich allemand" s'est écroulé en 1945 en raison de sa politique d'agression.

L'une des réalités dont il faut tenir compte depuis en Europe est l'existence de deux Etats allemands souverains. Leurs relations mutuelles sont, et continuent d'être, d'une très grande importance pour la stabilité en Europe et le progrès de la détente dans le monde. C'est ce qui guide l'Etat allemand socialiste, qui observera son quarantième anniversaire dans quelques jours. Quiconque souhaite voir s'instaurer la stabilité en Europe tiendra compte du fait que, entre les deux plus grandes alliances militaires du monde, un Etat existe, dont le credo suprême est : "Plus jamais la guerre - seule la paix émanera de la terre allemande". La politique de la RDA, fermement enracinée dans les traditions anti-fascistes et reposant sur le développement dynamique de la société, reste prévisible. L'Etat socialiste allemand a beaucoup fait, par le passé, au nom de la coexistence pacifique en Europe, et continuera d'agir de même à l'avenir.

La République démocratique allemande s'en tient à ce qui a été convenu, en mars 1985, entre M. Erich Honecker, Secrétaire général du Comité central du Parti de l'unité socialiste et Président du Conseil d'Etat, et M. Helmut Kohl, Chancelier fédéral de la République fédérale d'Allemagne, et qui a été réaffirmé dans leur communiqué conjoint de septembre 1987, à savoir que l'inviolabilité des frontières est une des conditions fondamentales de la paix. A l'heure actuelle, il faut préserver et renforcer ce principe grâce à l'adoption de nouvelles mesures de confiance. La mise en question du tracé des frontières, la présentation de revendications présomptueuses sous le prétexte de considérations humanitaires et en violation des droits souverains d'autres Etats, ou la prétendue protection des citoyens d'autres Etats, ne peuvent qu'engendrer des conflits qui porteront atteinte à la coopération au coeur de l'Europe et compromettront même la paix. Le désarmement, le règlement ou la prévention des conflits internationaux et le renforcement de la primauté du droit international sont les garanties de la paix, de la sécurité et du bien de tous dans le monde.

A cet égard, le désarmement reste la question clef. La mise en oeuvre du Traité sur les forces nucléaires intermédiaires, qui ne devrait pas être compromise par ce qu'on appelle la "modernisation", est dans l'intérêt de tous les peuples. Mais il est tout aussi évident que les négociations en cours avancent à un rythme trop lent, en fait beaucoup trop lent.

M. Fischer (RDA)

Du point de vue de la République démocratique allemande, il faut inclure toutes les catégories d'armes dans les négociations, sortir du cercle vicieux de la course aux armements et ne prévoir aucune compensation pour les armes éliminées. Par conséquent, il faut offrir des résultats aux peuples du monde entier.

M. Fischer (RDA)

Nous voudrions voir l'URSS et les Etats-Unis réussir bientôt à réduire de moitié leurs armes nucléaires stratégiques conformément au Traité ABM.

Pour arrêter la course aux armements nucléaires, une immense majorité des Etats ont demandé une interdiction complète des essais nucléaires. Une telle interdiction renforcerait, en même temps, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. A cet égard, la proposition de l'Union soviétique tendant à arrêter la fabrication de matières fissiles destinées à la fabrication d'armements mérite l'appui des Nations Unies.

En janvier dernier, les participants à la Conférence de Paris ont demandé instamment la conclusion aussitôt que possible d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques. Pourtant, les négociations de Genève ne progressent pas. Or, le risque de voir se propager ces moyens de destruction massive s'accroît proportionnellement au retard apporté à la conclusion d'une convention mondiale.

Ce retard est incompréhensible, puisqu'il y a accord sur l'essentiel de la convention. Il y a des échanges de données et des méthodes de vérification ont été testées. La République démocratique allemande, qui ne possède pas d'armes chimiques et sur le territoire de laquelle il n'existe pas de stocks de telles armes, a transmis les données concernant sa production chimique et les résultats d'une inspection expérimentale nationale. Je voudrais, devant cette instance, réaffirmer la proposition tendant à convoquer une réunion des ministres des affaires étrangères à la Conférence de Genève afin de passer à l'étape finale des négociations. Nous nous félicitons des résultats enregistrés lors des entretiens récents entre l'URSS et les Etats-Unis, à l'issue desquels ces deux pays se sont engagés à conclure une convention pertinente l'an prochain au plus tard.

La prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique devient de plus en plus urgente. Pour assurer une solution graduelle du problème, la République démocratique allemande a présenté à la Conférence de Genève les éléments fondamentaux d'un traité d'interdiction des armes antisatellites, et nous espérons voir ces négociations commencer très bientôt. A cet égard, l'Organisation mondiale pourra assurément jouer un rôle important.

Elle pourrait, par exemple, évaluer les conclusions existantes et les expériences disponibles dans le domaine de la conversion des armements et les mettre à la disposition de tous les Etats. Cela nous amène à parler de la nécessité d'utiliser la science et la technique modernes au service du désarmement. Je propose que les Nations Unies examinent cette question à l'avenir.

M. Fischer (RDA)

La République démocratique allemande estime que les efforts visant à définir les critères de comparaison des budgets militaires devraient se poursuivre de façon à favoriser la transparence dans le domaine militaire. Par conséquent, mon pays utilisera le système international des Nations Unies pour l'établissement de rapports types sur les dépenses militaires et fournira les données disponibles dès 1990.

Il semble que l'enseignement le plus important que ce XXe siècle finissant laissera au siècle suivant est que les différends et les conflits ne peuvent plus être résolus par des moyens militaires. On ne peut les résoudre qu'en respectant les intérêts légitimes des parties au conflit et en faisant chacun une partie du chemin dans un esprit de compromis.

Les Nations Unies et le Secrétaire général - et j'ai le plaisir de le souligner - ont joué un rôle de catalyseur que nous apprécions grandement. Les opérations de maintien de la paix de l'Organisation ont résisté à toutes les épreuves et mon pays les salue.

C'est avec la plus grande sympathie que le monde suit la transition de la Namibie à l'indépendance. La République démocratique allemande a toujours appuyé ce processus. Elle a aidé à rapatrier des réfugiés namibiens et elle a répondu à la demande du Secrétaire général d'envoyer des observateurs de police et des superviseurs électoraux. Il faut veiller à ce que les élections de novembre ne soient pas entravées, afin que nous puissions très bientôt accueillir une Namibie libre au sein de cette organisation mondiale. L'application de la résolution 435 (1978) doit mener à la paix et à la stabilité en Afrique australe. Et pourtant, l'apartheid, cause principale de conflits, persiste dans la région, et il est impératif de l'éliminer à tous les points de vue humains.

En dépit des Accords de Genève sur l'Afghanistan, les hostilités continuent. Au fil de nombreuses années, on a entendu dire, en cette instance, qu'il suffisait que les troupes soviétiques se retirent de l'Afghanistan pour que la paix s'instaure. Se conformant aux Accords, l'URSS a retiré ses troupes et le Gouvernement d'Afghanistan a présenté un programme national de réconciliation qui est raisonnable puisqu'il n'exclut aucune faction politique ou militaire. Quiconque souhaite vraiment la paix et s'intéresse sincèrement au bien-être du peuple afghan devrait maintenant emprunter la voie de la réconciliation. Les Nations Unies devraient jouer un rôle des plus actifs dans ce sens.

M. Fischer (RDA)

Les Etats d'Asie sont vivement désireux de normaliser leurs relations mutuelles. Cela renforce notre espoir que l'on trouvera une solution pacifique et juste non seulement à la situation concernant l'Afghanistan mais également au conflit Iran-Iraq et à la question du Cambodge.

Dans la péninsule coréenne également, les problèmes qui se posent ne pourront être résolus que par un dialogue patient et par la conciliation. La République démocratique allemande appuie les propositions de la République démocratique populaire de Corée tendant à assurer une paix et une détente durables dans la région.

Je suis heureux de noter que le peuple nicaraguayen a maintenant des chances réelles d'oeuvrer à l'établissement de la paix dans son pays. La République démocratique allemande apprécie la contribution des cinq Présidents des pays d'Amérique centrale à une solution politique des problèmes. La mise en oeuvre de leurs propositions et de leurs accords présuppose la bonne volonté et le strict respect du droit international de la part de toutes les parties.

L'Etat socialiste allemand est très inquiet de voir qu'aucune paix n'est encore en vue au Moyen-Orient. Le peuple se voit encore refuser ses droits légitimes par la force, et son soulèvement est réprimé avec rigueur.

La solution de ces problèmes et d'autres encore dans la région, par la voie d'une conférence internationale de paix sur le Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies et avec la participation, sur un pied d'égalité, de l'OLP et d'Israël ainsi que des membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, serait dans l'intérêt de tous les intéressés et de la paix universelle.

Un règlement pacifique de la question du Sahara occidental, avec la participation de l'OUA et des Nations Unies, serait un nouveau jalon sur la voie d'une paix durable et du progrès social pour les nations africaines.

La question de Chypre demeure aussi sans solution. On devrait encourager des négociations, avec la médiation du Secrétaire général, entre les chefs des deux communautés ethniques, sur un règlement qui répondrait aux intérêts du peuple chypriote tout entier.

Dans la situation internationale actuelle et compte tenu des exigences de demain, le droit international prend une importance croissante pour ce qui est de la sécurité et de la coopération fondées sur des relations de bon voisinage entre les Etats. On ne peut rien concevoir de plus efficace que les principes de

M. Fischer (RDA)

l'interdiction de la menace ou du recours à la force et de l'obligation de régler les différends par des moyens pacifiques.

La République démocratique allemande appuie donc l'initiative des pays non alignés tendant à avoir une décennie du droit international adoptée par les Nations Unies pour les 10 prochaines années.

M. Fischer (RDA)

Selon nous, les tâches les plus urgentes pour consolider le droit international qui doit renforcer la paix sont, premièrement, de parvenir à un consensus solide sur l'interprétation et l'application des principes existants tels qu'ils sont énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Deuxièmement, il faut mettre au point des traités qui permettent de gérer ces problèmes qui doivent être étudiés globalement. Nous pensons que ceux-ci comprennent la protection de l'environnement, l'utilisation des techniques modernes de communication, la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'abus des stupéfiants. La prompte adoption d'un code visant les crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité et d'une convention contre l'utilisation des mercenaires créerait de solides bases juridiques afin de permettre de poursuivre en justice et de châtier les plus grands criminels, et aurait en même temps des effets préventifs qu'on ne doit pas sous-estimer.

Troisièmement, il faut utiliser davantage les mécanismes internationaux et, le cas échéant, en créer de nouveaux pour assurer le respect des obligations acceptées.

Dans le domaine des droits de l'homme et des questions d'ordre social, il est obligatoire de remplir les conditions nécessaires à la coopération pacifique. Ceci exige le renforcement de la paix comme condition indispensable à l'exercice des droits de l'homme. Dans leurs travaux pratiques, les Nations Unies devraient tenir compte de l'interdépendance des droits politiques, économiques et sociaux.

Un monde stable et prospère a besoin d'une coopération économique robuste et mutuellement avantageuse. Des raisons historiques expliquent les déséquilibres actuels, mais rien ne saurait justifier le fait que beaucoup de pays du tiers monde, notamment à cause des termes injustes de la dette, n'arrivent pas à assurer leur développement socio-économique. La preuve en est que la Banque mondiale a fermé récemment ses comptes en accusant un bénéfice net de 1 milliard de dollars, soutirant ainsi davantage aux pays en développement qu'elle n'y a investi.

Les Nations Unies peuvent et doivent s'engager à améliorer considérablement cette situation. La session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1990, consacrée aux questions économiques et aux travaux préparatoires de la stratégie internationale du développement pour la prochaine décennie fournissent des contextes appropriés à la définition des priorités d'une coopération économique internationale et des activités des Nations Unies dans ce domaine. Un règlement concerté du problème de la dette des pays en développement doit être considéré comme la question la plus pressante à cet égard.

M. Fischer (RDA)

Dans ce contexte, la République démocratique allemande estime que l'application du principe de désarmement en faveur du développement est un impératif de la plus haute priorité. Etant donné que, non seulement l'armement, mais également le désarmement et l'élimination sûre des armes hautement perfectionnées deviennent de plus en plus onéreux, il serait des plus salutaires de renoncer une fois pour toutes au cycle d'accumulation des armements et du désarmement qui s'ensuit.

Le développement fructueux de l'économie mondiale dans son ensemble requiert de tous les pays la volonté politique de trouver des solutions de coopération viables.

Il en est de même des problèmes écologiques. L'humanité ne doit pas détruire sa propre base naturelle d'existence. Nous sommes aujourd'hui plus conscients que jamais de l'interaction vitale entre l'eau, l'air, le sol et les forêts de notre planète. Nous percevons plus clairement que l'équilibre délicat qui existe entre ces facteurs ne peut être troublé sans impunité.

Les Nations Unies unissent un esprit de collectivité et la volonté des nations de mettre en commun leurs efforts pour les canaliser dans une direction déterminée. Elles combinent dans l'harmonie les intérêts nationaux et internationaux de sécurité. Il n'existe pas d'instance plus compétente qui puisse mieux veiller à la paix du monde. La source principale de l'efficacité et de la force des Nations Unies réside dans la détermination et la volonté de ses Etats Membres de s'engager dans la seule voie qui puisse mener l'humanité à un troisième millénaire pacifique, à savoir la voie d'une coopération constructive dans tous les domaines de la vie de l'humanité.

#### POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR

#### NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS

##### a) NOMINATION DE MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES : RAPPORT DE LA CINQUIEME COMMISSION (PARTIE I) (A/44/560)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : La Cinquième Commission recommande au paragraphe 4 de son rapport (document A/44/560) que l'Assemblée générale nomme M. John Fox membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat commençant le 29 septembre 1989 et se terminant le 31 décembre 1990.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite nommer cette personne?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 13 h 10.